

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE CONSTITUTIVE DE L'ASSOCIATION « CEKE PASS IT ON »

Date : 10/06/2025

Heure de début : 09h00

Lieu : 3 rue de Croyez, 69420 Condrieu

L'an deux mille vingt-cinq, le 10/06/2025, à 10h00, s'est tenue l'assemblée constitutive de l'association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, dénommée :

« **CeKe Pass It On** »

1. Présidence de séance

Madame **Géraldine Engracia LLorens**, domiciliée à 3 rue de Croyez, 69420 Condrieu, est désignée Présidente de séance.

Elle ouvre la séance et présente l'objet de l'assemblée : constituer l'association, adopter les statuts et nommer les membres du bureau.

2. Lecture et adoption des statuts

Les participants prennent connaissance des statuts de l'association « CeKe Pass It On ». Ces statuts sont lus à haute voix, discutés, puis adoptés à l'unanimité.

3. Désignation des membres du bureau

L'assemblée désigne les membres suivants :

- **Présidente** : Géraldine Engracia LLorens
- **Trésorière** : Géraldine Engracia LLorens
- **Secrétaire** : Célestine Joséphine Kenny (membre associée sans pouvoir décisionnel)

4. Pouvoirs

Pouvoir est donné à Madame la Présidente pour accomplir toutes les démarches nécessaires à la déclaration de l'association auprès de la préfecture, ainsi que pour effectuer les formalités administratives, fiscales et juridiques requises.

5. Clôture de séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h00.

Fait à Condrieu, le 10/06/2025

Signatures :

- La Présidente : _____
- La Secrétaire : _____
- La Trésorière : _____